



COMMISSION D'APPEL

Président : M. PERRISSIN Christian
Secrétaire : Mme GALLAY Pascale

CONVOCATIONS

DOSSIER D'APPEL N°09 2025/2026:

Appel Disciplinaire du club de SS ALLINGES et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission de Discipline.
AS LYAUD ARMOY 1 – SS ALLINGES 2 du 30/11/2025 en Séniors D3 Poule C

Ce dossier sera étudié le jeudi 29 janvier 2026 à 18h00 au siège du District.

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant.

L'arbitre :

OZ Yilmaz

SS ALLINGES :

Le Président ou son représentant
MAOUCHÉ Frédéric, éducateur
MAOUCHÉ David, arbitre assistant

AS LYAUD ARMOY :

Le Président ou son représentant
FROSSARD Olivier, arbitre assistant

DOSSIER D'APPEL N°10 2025/2026:

Appel Disciplinaire du club de CRAN OLYMPIQUE et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission de Discipline.
ODYSSEE – CRAN OLYMPIQUE du 15/11/2025 en U13 D2

Ce dossier sera étudié le jeudi 29 janvier 2026 à 18h45 au siège du District.

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant.

L'arbitre :

RAHALI Youssef, et son tuteur légal



CRAN OLYMPIQUE :

Le Président ou son représentant
NZISSI BAMBI Gabin, éducateur

AS ODYSSEE :

Le Président ou son représentant
NEKHILI Ilyes, éducateur

DOSSIER D'APPEL N°11 2025/2026:

Appel Disciplinaire du club du FC COMBLOUX MEGEVE et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission de Discipline.
ASPJJ 1 – FC COMBLOUX MEGEVE 1 du 07/12/2025 en U15 D3 Poule E

Ce dossier sera étudié le jeudi 29 janvier 2026 à 19h30 au siège du District.

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant.

L'arbitre :

GHRAIBI Adem

FC COMBLOUX MEGEVE :

Le Président ou son représentant
PICHET MOLLIER Manoa, joueur n°14
BOSSONNET Aurélien, éducateur

ASPJJ :

Le Président ou son représentant
MENDES François, éducateur

DOSSIER D'APPEL N°12 2025/2026:

Appel Disciplinaire du club de l'ASC SALLANCHES et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission de Discipline.
MARIGNIER SP 3 – SALLANCHES ASC 3 du 26/10/2025 en Séniors D5 Poule C

Ce dossier sera étudié le jeudi 29 janvier 2026 à 20h00 au siège du District.

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant.

L'arbitre :

BOUCHAMA Choukri



ASC SALLANCHES :

Le Président ou son représentant
BENAZZOUZ Ilias, joueur n°8
MAIA Julio, arbitre assistant
AKTUG Hasan, éducateur

MARIGNIER SP :

Le Président ou son représentant
MEHMEDOVIC Sabanija, éducateur

La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 190 des Règlements de la FFF.

Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours ou moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.

Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance. Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci. Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les évènements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.